

## Appel à Candidature (1<sup>er</sup> appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Remboursement des Prestataires de Soins** relevant de la Division Remboursement des Hospitalisations au niveau de la Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire/ Pôle Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<p><b>Chef de Service Remboursement des Prestataires de Soins /</b></p> <p><b>Division Remboursement des Hospitalisations</b></p> <p><b>Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire</b></p>	<p>-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Chef de Bureau, ayant une ancienneté (*) d'au moins 2 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.</p>	<p>-Connaissance de la réglementation de l'Assurance Maladie Obligatoire ;</p> <p>-Connaissance des produits et prestations AMO ;</p> <p>-Connaissance des procédures internes relatives au remboursement des prestataires de soins ;</p> <p>-Qualité du suivi et respect des délais ;</p> <p>-Maîtrise fonctionnelle des applicatifs informatiques AMO ;</p> <p>-Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail ;</p> <p>-Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ;</p> <p>-Capacité organisationnelle ;</p> <p>-Capacité d'analyse et de synthèse des données.</p>

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse [aac2021@cnss.ma](mailto:aac2021@cnss.ma) au plus tard le 06 SEPT 2021 et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

### (\*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK  
Directeur Général

